

Chronique sociale : l'écriture égalitaire

Commençons par un constat : plusieurs dizaines de fois par jour, nos enfants, tout comme nous, entendent, utilisent, des accords de la langue française donnant la part belle au genre masculin. Que ce soit lors de discussions, dans les médias ou à toute autre occasion, à longueur de journée, la prédominance du masculin est présente. Même sans s'en rendre compte, de façon insidieuse, nous vivons dans une ambiance qui nous imprègne, en permanence, d'une hiérarchie entre les sexes.

Bien sûr, une grande partie d'entre nous ne reconnaît pas, dans la vie, cette hiérarchie, mais en attendant, elle est appliquée au quotidien, et je n'imagine pas que ça puisse n'avoir aucun impact sur l'inconscient, en particulier celui des plus jeunes.

D'ailleurs, il y a bien un moment où cette règle de grammaire, la règle dite de primauté, est enseignée, à l'école primaire. Et comment est-elle édictée ? Beaucoup d'enseignant·es, mal à l'aise au moment de l'énoncer, tentent des astuces. Par exemple : « en grammaire, et uniquement en grammaire, le masculin l'emporte sur le féminin ». Certain·es disent que c'est le hasard qui a fait qu'on accorde toujours au masculin un groupe de personnes qui contiendrait un homme. Mais quelle que soit la méthode, au final, on arrive toujours au fait que le masculin l'emporte sur le féminin.

Et cette règle est-elle due au hasard ? On nous explique que le masculin est hérité du neutre en latin, et qu'il n'y a donc rien de sexiste dans la règle de primauté. Ce n'est pas ce que laisse penser les propos de Scipion Dupleix, grammairien du XVII^e siècle, dans son ouvrage intitulé « Liberté de la langue française ». Il nous dit « *Parce que le genre masculin est le plus noble, il prévaut seul contre deux ou plusieurs féminins, quoiqu'ils soient plus proches de leur adjectif.* » Ni ceux de Nicolas Beauzée, grammairien également, membre de l'académie française du XVIII^e siècle, qui écrivait en 1767 dans « grammaire générale » : « *Le masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle* ». Et de toute façon, le masculin n'a plus rien de neutre de nos jours.

Alors en quoi consiste l'écriture égalitaire, autrement appelée écriture inclusive, ou épïcène, ou démasculinisée. Le principe est simplement de remettre sur un pied d'égalité le masculin et le féminin. On s'adressera par exemple aux auditeurs et aux auditrices de cette radio, plutôt qu'aux seuls auditeurs, en espérant qu'ils et elles seront convaincu·es par cette chronique. Rien qui n'aillent à l'encontre des règles de grammaire, rien qui ne soit un « péril mortel » pour la langue française, contrairement à ce que déclare l'académie française. Académie française qui, rappelons-le, fût créée il y a près de 400 ans, en 1635, et qui n'a compté aucune femme dans ses rangs jusqu'en 1980, pendant 345 ans ! Encore actuellement, elle ne comporte que 6 femmes parmi ses 39 membres.

Mais l'académie française, comme nombre de médias, se focalise sur le point médian. Vous savez, ce point qui se trouve à mi-hauteur de la ligne d'écriture et qui permet d'abrégé auditeurs et auditrices en « auditeur-point-rices ». Cette technique d'abréviation créerait des difficultés de lecture. Parce que lorsqu'on rencontre dans un texte « etc-point » on n'arrive pas à lire et cætera ? Lorsque qu'on voit « M-point l'académicien » on n'arrive pas à lire Monsieur l'académicien ? Exactement de la même manière, « auditeur-point-rices » se lit auditeurs et auditrices. Et comme toutes les abréviations, personne n'est obligé de les utiliser, elle facilite juste un peu la vie.

Alors cessons de se cacher derrière un petit point et remettons un peu d'égalité dans notre langue.